



Référent de parcours santé-social

N°1088

« Garantir un accompagnement social global, de qualité et sans rupture permettant aux personnes d'accéder à leurs droits et d'envisager une vie meilleure est une ambition que portent tous les acteurs de l'action sociale. La complexité de certaines situations et leur caractère multifactoriel nécessitent souvent une pluralité de travailleurs sociaux et d'intervenants sociaux qui doivent se coordonner pour garantir un accompagnement cohérent, fluide et respectueux du parcours et des projets de la personne » Guide référent parcours (Stratégie Nationale Pauvreté).

Public

Professionnels du secteur social, médico-social pédagogique et sanitaire.

Prérequis

Avoir une expérience d'accompagnement en partenariat pour accéder à la certification.

Son rôle

Le référent de parcours coordonne et articule les interventions auprès des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, dans une perspective d'accompagnement global (social, médico-social, sanitaire, scolaire...), mobilisant les divers acteurs du territoire. Il participe à la mise en œuvre du projet de vie de la personne, en organisant la continuité des prestations dans une logique d'inclusion sociale et de prévention des ruptures de parcours.

Objectifs opérationnels

- S'approprier l'évolution du contexte de l'action médico-sociale et sanitaire
 - Coconstruire un parcours individualisé
 - Développer et animer un réseau professionnel au service du parcours individualisé
 - Promouvoir son action de référent de parcours
-

La formation

Formation modulaire organisée autour des contenus suivants :

- **Déployer sa mission dans le contexte des politiques publiques**
 - La commande sociale.
 - Politiques sociales et droit des personnes accompagnées.
 - Les modèles à l'œuvre (case management, PCPE, MAIA...)
- **Co-construire le parcours avec les différentes parties prenantes**
 - La notion de parcours, approche dynamique et dialectique.
 - Accueil de la personne et analyse des besoins.
 - Développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées.
 - Co-construction du parcours coordonné
 - Accompagnement et positionnement professionnel

- **Mobiliser les ressources sur le territoire**
 - Les acteurs du parcours (scolarisation, santé, logement, formation, emploi, vie sociale...).
 - Analyse stratégique du territoire.
 - Élaboration d'une cartographie des ressources.
 - La coopération (principes, outils, méthodes).
 - La communication.
 - **Inscrire les missions du référent de parcours dans une organisation de travail**
 - La fonction de référent : autonomie, appartenance, responsabilité, inter institutionnalité
 - Construction et animation de la coordination.
 - Partage d'information et secret professionnel.
 - Initiation aux outils informatiques collaboratifs.
 - Régulation, négociation, gestion des conflits.
 - Évaluation de l'atteinte des objectifs.
 - Élaboration de son projet professionnel de référent de parcours.
-

Méthodes et modalités pédagogiques

- En présentiel.
 - Méthodes actives et participatives.
 - Apports théoriques et pratiques
-

Modalités d'évaluation

Autoévaluation d'atteinte des objectifs en amont et en aval de la formation.

Evaluation de satisfaction à mi-parcours et en fin de formation.

Certification UNAFORIS « Exercer une mission de référent de parcours santé-social » facultative : évaluation sur un dossier de pratique de professionnelles (DPP) d'une quinzaine de pages dans lequel la preuve argumentée d'une expérience professionnelle justifiant de compétences dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité devra être apportée et d'une soutenance orale de 30 mn pendant laquelle le candidat pourra apporter des éléments complémentaires sur son dossier, consolider/mettre en avant des compétences non évaluables dans le DPP. 8 compétences sont nécessaires pour obtenir la certification, il n'y a pas de validation partielle. Possibilité de s'inscrire uniquement à la certification.

Modalités et délais d'accès à la formation

Modalité d'accès : fiche d'inscription à renvoyer par voie électronique avec les pièces jointes demandées.

Délai d'accès : Au plus tard 1 mois avant le démarrage de la formation, sous réserve de places disponibles. Nous contacter si ce délai ne peut pas être respecté.

Modalités et délais d'accès à la certification

Modalité d'accès : fiche d'inscription à renvoyer par voie électronique.

Délai d'accès : au 30 septembre de chaque année au plus tard.

Nombre de participants

De 8 à 20 personnes.

Organisation

Dates :

4 regroupements de 3 à 5 jours entre septembre et décembre 2023 :
11 au 13 septembre 2023
9 au 12 octobre 2023
6 au 10 novembre 2023
4 au 7 décembre 2023

Durée : 112h

Lieu : Tours

Modalités financières

Coût de la formation : 2352€/personne.

Coût de la certification : 545 €/personne

La certification est obligatoire pour toute personne souhaitant mobiliser des fonds publics pour son financement (CPF, Pôle Emploi...).

Références des personnes chargées de la formation

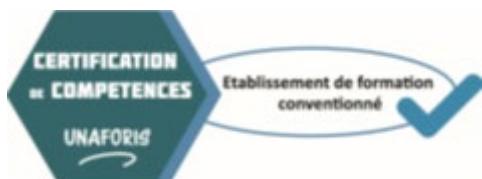
Les formateurs sont tous des professionnels dans le domaine couvert par leurs interventions, et ayant une expérience en formation ou accompagnement d'adultes. L'équipe pédagogique est constituée de formateurs ayant des diplômes, des compétences et des expériences dans le champ du travail social, du médico-social, de l'animation sociale, du paramédical, de la psychologie, de la sociologie, de la santé, et de l'éducation. Les formateurs se tiennent régulièrement à jour sur l'élaboration de nouvelles techniques ou concernant les approches et les évolutions professionnelles.

Coordinatrice pédagogique de la formation : Hélène MORAND : helene.morand@its-tours.com

Option : se préparer à l'écrit (1 j – 180 €) et à l'oral de la certification (1 j - 180 €) : nous contacter



**CODE CPF : 330494
RS 5256**



Contact

Pôle Formation Continue, Conseil et VAE

02 47 62 33 36

formation.continue@its-tours.com

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à l'adresse : referent.handicap@its-tours.com

Institut du Travail Social Tours

17 rue Groison - 37100 Tours

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

Mise à jour du 10/02/23 v5